



Libreville, le 10 janvier 2020

Affaire suivie par Isabel TAVARES
Chargée des affaires sociales
Tél : 011.79.20.32
✉ : social.libreville-cslt@diplomatie.gouv.fr

Objet : Ouverture de la campagne boursière année 2020/2021

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la campagne en vue de l'attribution des bourses pour l'année scolaire 2020/2021 débute le 20 janvier 2020.

Si vous souhaitez effectuer une demande ou un renouvellement pour la bourse de votre/vos enfant(s), le formulaire de demande et la liste des pièces justificatives peuvent être retirés auprès du Consulat Général, de l'établissement scolaire ou sur le site internet du Consulat général de France

Votre demande dûment complétée, datée et signée accompagnée de toutes les pièces à l'appui, seront à déposer au Consulat Général, service social, **au plus tard le vendredi 28 février 2020**.

À défaut de dépôt de ce dossier dans les délais impartis, le Conseil local ne sera pas en mesure d'étudier votre demande de bourse et aucune aide ne pourra vous être attribuée pour l'année à venir.

Cordialement.

Le Consulat général de France

La réception des dossiers complets sera assurée **uniquement sur rendez-vous pris sur le site du consulat** ([rendez-vous bourses scolaires AEF 2020/2021](#))